Formation Contrôle non destructif : s'approprier le document technique APSAD D91

Ref: PR-CND-D91

Vérification par contrôle non destructif des équipements et installations

DURÉE : **1 Jour** (7H)
Prix : **665,00 € HT**

PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

- Identifier les exigences organisationnelles et techniques minimales pour la vérification par contrôles non destructifs des équipements et installations

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Exploitants, assureurs, experts et consultants souhaitant s'assurer de la qualité de la prévention des risques de bris de machine.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

- Objet de la vérification par contrôles non destructifs.
- Types de contrôles non destructifs.
- Types et périodicité des contrôles en fonction des équipements et installations.
- Conditions d'intervention.
- Dossier de contrôles non destructifs.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle de connaissances.

Nos plus

Le document technique **APSAD D91** est remis à chaque participant (https://cybel.cnpp.com/livre-referentiel-apsad-d91-bris-de-machine).

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an

Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025



Les prochaines sessions

04/11/27 Paris 665,00 € HT

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70